(N° 105.)

Chambre des Représentants.

Séance du 20 Janvier 1854.

GRANDE NATURALISATION.

Rapport fait, au nom de la Commission, par M. Adolphe Roussel.

Demande du sieur Jean-Augustin Ronse.

Messieurs,

Le sieur Jean-Augustin Ronse, sergent-major au régiment des carabiniers, est un Belge de naissance qui a perdu sa qualité pour avoir, étant militaire, déserté et accepté du service à l'étranger. Ces faits seraient très-graves si la désertion n'avait pas eu lieu dans la première jeunesse du pétitionnaire, si elle n'avait été atténuée par d'autres circonstances qui permirent à la justice militaire d'infliger au délinquant un simple emprisonnement de quinze jours, et si, d'ailleurs, la bonne conduite ultérieure de Ronse et les services militaires qu'il a rendus depuis sa faute, n'en avaient effacé le souvenir.

Jean-Augustin Ronse est né à Gand, le 1er septembre 1818. Les avis des autorités lui sont très-favorables.

Votre commission a l'honneur de vous proposer d'accorder au pétitionnaire la faveur qu'il réclame.

Le Rapporteur,

Aldolphe **ROUSSEL.**

Le Président,

Louis **JULLIOT.**